

Edito



Après un an et demi d'absence GIAC INFOS revient !

Pourquoi cette parenthèse ? Non pas que l'actualité du GIAC manquait, au contraire, mais les activités intenses des uns et des autres, dans chaque association membre ou au sein même du GIAC ont fait que, au fil du temps, cette lettre d'information s'est temporairement éteinte. Peut-être avait-elle aussi besoin de ce silence pour se renouveler ! Mais c'est reparti !

Un nouveau départ pour une meilleure communication interne et externe, avec la volonté de créer davantage de liens, tels pourrait être l'objectif principal de GIAC INFOS.

Créé en décembre 2010, le GIAC s'est constitué avec des associations « convaincues du caractère d'utilité sociale et économique de la coopération ... et pour structurer leur réflexion et leur action pour faire vivre une instance de coopération inter associative afin d'accéder ensemble à de nouvelles perspectives en faveur des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, en danger, en fragilité ou en difficulté sociale ».

C'est de cette diversité, de ces regards croisés, des préoccupations et des défis communs, des actions partagées, des réflexions mutuelles et des projets à porter à plusieurs ou séparément, mais que nous avons construits ensemble, que nous souhaitons, avec les Administrateurs, vous faire part régulièrement dans cette lettre d'information.

Le GIAC INFOS n'a de sens que s'il dit une réalité qui doit être entendue, comprise et partagée par tous celles et ceux qui la font vivre au quotidien.

Le Comité des Directeurs



Coopérer pour entreprendre ensemble

« Les valeurs d'humanité et les principes de solidarité active qui fondent l'action de chaque association membre du GIAC sont communs et partagés par l'ensemble des membres... »

Projet associatif du GIAC

Dans ce numéro

- Etre ou ne pas être ...numérique ?
- Un nouveau membre au GIAC : La Résidence Sociale 49
- Départ en retraite de Marie GUIARD
- Fusion des associations Franklin Esvières et APSCD



« Être ou ne pas être.... Numérique , »

Le 15 décembre 2017, l'après-midi de l'assemblée générale était organisée autour d'une conférence-débat « **dessiner les contours d'une éducation au numérique dans le secteur social et médico-social** », question réjouissante ?

Le groupe Numérique du GIAC avait sollicité la participation de **Stéphane BLOCQUAUX** - Docteur en sciences de l'information et de la communication, et **Renaud HETIER** - Docteur en Sciences de l'éducation. Des conférenciers hauts en couleur !

Réseaux sociaux, écrans, « e-réputation », cyber sexualité, empreinte numérique ...

Ces deux intervenants de l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) d'Angers, engagés et convaincus, ont partagé sans compromission leurs travaux autour de notre addiction à la connectivité, de l'intimité/ extimité, de l'immersion virtuelle, de l'éthique du care...

Sans jamais diaboliser, ni adouber les mondes numériques, ils ont ouvert le débat autour d'outils dont nous pouvons nous saisir dans nos services : savoir dire « non », connaître les outils numériques, mettre en place le contrôle parental numérique, reconstruire des espaces vides, ...

A nous de nous emparer de ce sujet, qui fait partie de nos vies ! N'hésitez pas à faire intervenir S. Blocquaux et R. Hétiér lors de journées d'étude, soirée-débat avec les personnes accompagnées dans vos structures !

Amandine ROUFFIAT (L'ETAPE)

Pilote du groupe de travail



Assemblée Générale le 14 Décembre 2018 à ANGERS

La réflexion se poursuivra cette année encore puisque le thème de l'assemblée générale portera sur le « Numérique et intervention sociale et médico-sociale, opportunité-défi ? facteur d'inclusion-d'exclusion ? ».



Avec la présence de Vincent MEYER, sociologue, professeur à l'université Nice Sophia Antipolis

"Les technologies numériques comme leurs nombreuses innovations et applications bouleversent aujourd'hui la vie quotidienne de toutes et tous. » Les mots-clés entre opportunités et défis, inclusion et exclusion sont les portes d'entrée essentielles pour comprendre comment dans un proche avenir ces technologies pourront réaliser des activités jusqu'alors accomplies dans des échanges interpersonnels en particulier pour des publics en situation de handicap de fragilité et/ou de vulnérabilité. Les professions et pratiques de l'intervention sociale n'échappent pas à cette transition digitale qui va des aides techniques à la réalité virtuelle en passant par de l'hyper contrôle et de la robotique avec des usagers de plus en plus connectés.

À n'en pas douter, les technologies numériques apporteront des solutions, des appuis et des outils utiles dans l'accompagnement et la prise en charge de différents publics. Dans cette conférence seront posées les bases de cette transition digitale en travail social, autrement dit, ses enjeux en termes de protection et d'accès aux données, de dématérialisation des procédures, de la mise en œuvre d'applications spécifiques comme du développement d'habitats intelligents. Sans oublier l'indispensable dimension éthique car cette transition digitale va modifier en profondeur notre conception de la solidarité et d'une commune humanité"

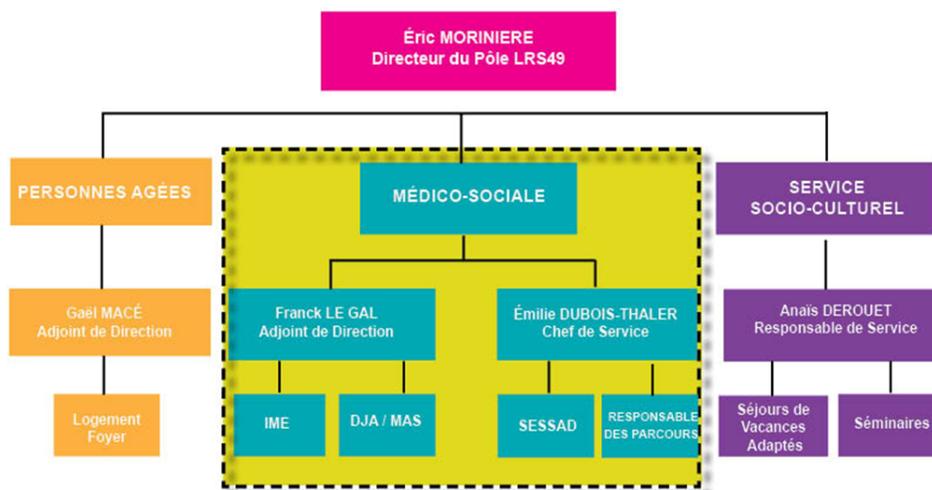
Avec un siège social national, la Résidence sociale 49 a cependant souhaité participer aux travaux du GIAC au titre de son activité sur le territoire des Pays de la Loire. C'est ainsi que cette association, dirigée par M. Eric MORINIERE, a signé, avec le GIAC en décembre 2017, une convention de coopération technique. Sans être adhérent du GIAC, au sens juridique, la Résidence sociale 49 est impliquée dans les groupes de travail et la vie du GIAC et participe, à titre consultatif, à ses instances (Assemblée générale, Bureau). Bienvenue au GIAC ! Mais quelles sont les missions, les modes d'organisation et les activités de la Résidence sociale 49 ?



Le pôle territorial la Résidence Sociale 49

Le pôle territorial de la résidence sociale est constitué d'une plateforme médico-sociale IME/MAS/SESSAD, d'une Résidence Autonomie et d'un Service Socio-Culturel situé au Château de Briangon à Bauné Loire-Authion. Selon l'organigramme ci-après.

ORGANIGRAMME DU PÔLE TERRITORIAL 49



05.02.2016

La plateforme médico-sociale se détaille ainsi :

Un IME/MAS de 48 places



33 places d'externat avec 5 places autistes, dont deux classes externalisées en inclusion :

8 places à l'école primaire de Jeanne d'Arc de St Sylvain d'Anjou

8 places au collège de Seiches sur le Loir

15 places d'internat pour enfants et adolescents accompagnés en temps partagé avec les établissements de jour de la région angevine.

8 places Dispositif Jeunes Adultes (DJA) / Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)

Pour permettre la transition entre le secteur enfants et le secteur du monde adultes.



Le SESSAD

40 places intervenant sur le territoire nord-est angevin, avec des locaux situés à St Sylvain d'Anjou.

La Résidence Autonomie les Jonquilles à Bauné Loire-Authion accueille 70 résidents âgés ou en situation de handicap venant de tout le département et des départements limitrophes.

Elle propose un accueil dans des appartements T1 bis ou T2 et des espaces de rencontre autour de la restauration et de l'animation. Elle est située en plein centre de Bauné et grâce à son forfait autonomie, elle permet de limiter la dépendance des personnes accueillies.

De multiples conventions sont signées sur le territoire dont la dernière avec l'hôpital local Baugé en Anjou afin de limiter les temps d'hospitalisations et d'assurer un suivi de parcours avec ce partenaire.

http://www.lrs49.fr/residence_autonomie_les_jonquilles.html





La Résidence Sociale
EN CHEMIN VERS L'AUTONOMIE

Le service Socio-culturel

Créé en 2011, au sein de la propriété du Château de Briançon afin de développer l'inclusion et les échanges entre l'extérieur et l'intérieur.

Il est constitué de deux activités principales complémentaires, d'une part de séjours de vacances adaptés pour enfants ou adultes en situation de handicap. Il est ouvert durant toutes les vacances scolaires et chaque weekends.

D'autre part, une activité hôtellerie / séminaires référencés sur tous les sites internet. Cela permet d'accueillir sur ce lieu des personnes venant du monde entier et des partenaires et des entreprises au niveau local. Ce projet s'inscrit dans une dynamique solidaire avec un village d'artisans-artistes qui s'est créé progressivement dans les dépendances du Château. A titre d'exemple, nous venons d'obtenir un financement ARS - DRAC pour mettre en place des stages d'artisans et d'artistes en faveur des usagers en situation de handicap accueillis sur le territoire.

Depuis octobre 2017, nous sommes heureux d'être adhérent au sein du GIAC. L'objectif est pour nous d'échanger et de partager nos savoir-faire respectifs et de se renforcer mutuellement sur la région des Pays de la Loire.

<http://www.chateau-de-briancon.com>



Départ en retraite de Marie GUIARD



Il serait trop court de parler d'une page qui se tourne à l'évocation du départ en retraite de Marie GUIARD, Directrice de l'association Chanteclair...C'est plus un livre qui s'est écrit, au long d'une carrière professionnelle...qui n'a jamais trahie son engagement associatif ! C'est aussi 15 ans d'exercice professionnel à Chanteclair, dont 6 ans en compagnie du GIAC !

C'est donc pour écrire une nouvelle page personnelle que Marie GUIARD a choisi de confier le navire le 1^{er} janvier 2018....nous lui souhaitons des eaux turquoises et un vent propice à la découverte...

Katy LEMOIGNE
Directrice Générale
Association CHANTECLAIR

Fusion des associations Franklin Esvière et APSCD

Depuis 2009, le contexte politique incite fortement à la restructuration du secteur, par le biais de la contractualisation et de la coopération, en privilégiant les CPOM, (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens) et groupements de coopération social et médico-social.

Le principe d'une coopération médico-sociale n'est pas nouveau. En effet, il figurait déjà dans la loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales mais était peu exploité. La loi du 2 janvier 2002 a souhaité redynamiser la coopération entre les différents intervenants de l'action sociale et médico-sociale en introduisant à côté des outils de coopération existants, des possibilités nouvelles.

Concernés par cette incitation, nous avons participé à la création du groupement inter associatif de coopération « GIAC Pays de la Loire ».

Les premiers contacts que nous avons établis se sont dirigés vers les associations gérant des ITEP.

Les liens existants au sein d'organisations professionnelles (Aire), les problématiques communes, les relations entre Cette coopération s'est trouvée interrogée à l'occasion des travaux autour des CPOM et une demande de l'autorité de tarification a été clairement édictée anticipant l'action.

Dans le dialogue de gestion du 5/11/2014, sur « le renforcement de l'efficacité de l'organisation et du fonctionnement des structures notamment par le développement de coopérations adaptées », un projet de conventionnement avec l'APSCD était souhaité par l'autorité de contrôle et de tarification.

La coordination entre les dispositifs a été réitérée en 2015.

A l'occasion du départ à la retraite du directeur de la Tremblaie, les présidents et directeurs des associations se sont concertés pour évaluer la possibilité d'une coopération renforcée entre les associations, le dispositif ITEP Les Oliviers à Angers et celui de la Tremblaie à Cholet.

Ce processus a abouti le **23 mai 2018** à la fusion des associations APSCD Cholet et Franklin Esvière Angers pour créer une nouvelle entité associative se nommant : « **Institut Innovation et Parcours** ».

Cette association a son siège à Cholet et gère deux dispositifs ITEP : DITEP Les Oliviers et DITEP La Tremblaie.

Le Président élu est Emmanuel de la FOYE.

Bernard GODICHEAU
Directeur Général

